

Questions orales

tiques afin de reprendre le dialogue avec les représentants de l'Union européenne.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous faire part du résultat des initiatives diplomatiques qu'il invoquait hier et nous indiquer si ces initiatives pourront permettre un déblocage des négociations en vue d'un règlement du différend?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il est certain que nous voulons poursuivre dans la mesure du possible les démarches diplomatiques que nous avons entreprises. La détermination du gouvernement canadien est on ne peut plus claire à l'effet de vouloir protéger les ressources de poisson qui sont menacées par une surpêche. Je peux assurer l'honorable député que le gouvernement du Canada ne reculera pas à cet égard.

M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ): Monsieur le Président, dans le cadre de ces initiatives diplomatiques, est-ce que le ministre des Affaires étrangères envisage de se rendre lui-même à Bruxelles afin de défendre la position canadienne et tenter de rétablir le dialogue avec les membres de l'Union européenne?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je suis flatté par la suggestion de l'honorable député. Il est certain que si ma présence est requise pour arriver à un règlement négocié de ce conflit, je le ferai avec plaisir. Mais, à ce moment-ci, je pense que les représentants du gouvernement qui font ce travail le font bien et réussiront à obtenir une entente avec nos amis de l'Union européenne.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Récemment, nous avons pris connaissance d'allégations très graves concernant un éventuel conflit d'intérêts à la Société canadienne des postes. Il semblerait qu'un sénateur libéral et le président-directeur général de la société aient des liens très étroits avec le promoteur d'Ottawa qui a construit le nouvel édifice de la société.

J'aimerais demander au premier ministre s'il va charger le conseiller en éthique de faire enquête dans ce grave dossier.

[Français]

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question relevant d'une situation qui est arrivée avant la formation de ce gouvernement.

[Traduction]

J'aimerais également ajouter que la SRC qui avait fait ces allégations s'est excusée auprès de la personne en question.

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, la gravité de ces allégations exige une réaction immédiate. Dans les semaines qui ont suivi l'octroi de ce contrat très lucratif au promoteur, M. José Perez, par la Société canadienne des postes,

ce dernier a versé 59 000 \$ pour financer la carrière de coureur du fils du président de la société. Par ailleurs, le sénateur libéral facturait pour 60 000 \$ par an de conseils professionnels à M. Perez.

Je répète ma question: Est-ce que le premier ministre va demander au conseiller en éthique de faire enquête sur ces allégations et d'en faire rapport en détail à cette Chambre?

• (1430)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je viens de dire que ce problème relevait du gouvernement précédent et qu'il n'avait rien à voir avec le gouvernement actuel. À l'époque, il n'y avait pas de conseiller en éthique. Je ne sais pas s'il convient de demander à notre conseiller en éthique de s'occuper de ce dossier.

Si le député a des accusations à porter, qu'il aille le faire à l'extérieur de la Chambre et qu'il soit prêt à faire face aux conséquences. La SRC s'est excusée, et à juste titre. Je ne pense pas que ces accusations aient été fondées, mais si le député a des accusations à faire, qu'il le fasse et qu'il en assume la responsabilité.

* * *

[Français]

LE RÉFÉRENDUM SUR LA SOUVERAINETÉ
DU QUÉBEC

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien. M. Jacques Michaud, porte-parole par intérim de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, a invité les Québécois et les Québécoises à voter non au prochain référendum, en leur disant qu'ils s'épanouissaient davantage à l'intérieur du Canada.

Des voix: Bravo!

Mme Tremblay: Le ministre du Patrimoine confirme-t-il que son gouvernement vient d'octroyer une aide additionnelle et spéciale de 500 000 \$ pour défendre le point de vue fédéraliste durant la campagne référendaire au Québec?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas si longtemps, j'entendais notre collègue faire des reproches au ministre du Patrimoine pour ne pas appuyer suffisamment les francophones et les communautés acadiennes. Nous le faisons. Nous le faisons pour la langue française en vertu de la Loi sur les langues officielles, et pour leur culture, et nous allons continuer à le faire.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, il est heureux que je parle, parce que je me demande ce que me répondrait le ministre du Patrimoine.

Pourquoi le ministre du Patrimoine n'admet-il pas que cette subvention spécifique de 500 000 \$ offerte en ce moment à la Fédération des communautés francophones et acadiennes n'a pour but que d'embrigader certains porte-parole de ces communautés au service du camp fédéraliste à même les fonds publics?